

Une commune, un projet

## CRÉATION D'UN CHEMINEMENT DOUX

Epervans



### LE PORTEUR DE PROJET

La commune d'Epervans compte 1 671 habitants. Située à 9 km de Chalon-sur-Saône, la commune est membre de la Communauté d'agglomération du Grand Chalon.

### LE PROJET

Le projet avait pour objet la création d'un cheminement doux destiné à sécuriser la circulation des piétons et des cyclistes aux abords de la rue de la motte depuis le centre-bourg jusqu'aux équipements sportifs, culturels et associatifs de la commune. Ce cheminement avait aussi pour finalité d'encourager la mobilité active. Les travaux ont concerné le rehaussement d'un trottoir et le busage du fossé sur environ 1100 mètres linéaires.

### LE CONTEXTE

Ce projet a été mené préalablement à la réfection de la voirie rue de la motte et en parallèle de deux projets communaux de nature à accroître la fréquentation de cet axe : la réhabilitation du bâtiment à usage associatif, situé à côté du complexe sportif, et l'extension du lotissement situé entre le centre-bourg et ces équipements.

### LES RÉSULTATS

La création de ce cheminement doux a permis d'assurer une liaison sécurisée et partagée entre piétons et cyclistes du centre-bourg aux équipements sportifs, culturels et associatifs. Il permet un meilleur accès de tous les habitants aux commerces du centre-bourg et aux services culturels, associatifs et sportifs. De plus ce cheminement est connecté avec la voie verte et favorise ainsi les mobilités actives.

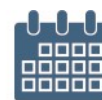


CONTACT AU SYNDICAT MIXTE  
POUR LES PROJETS DE MOBILITES

Sophie CALVET - Chargée de mission Tourisme et Communication  
03 58 93 10 03 - sophiecalvet@paysduchalonnais.fr



Mobilités



LES TRAVAUX :

Aout 2021 à octobre 2021



COÛT DU PROJET : 120 844 € HT

SUBVENTIONS

Région - Fonds sectoriels 2020  
Région - Contrat territorial 2019  
Département - Amendes de police 2019  
Département - Appel à projet 2020  
Grand Chalon - FAPC 2019  
Grand Chalon - Fonds de relance



CONTACT

Mairie d'Epervans  
epervans@wanadoo.fr  
03 85 42 74 72

### Témoignage

“ Souhaitant apporter davantage de sécurité aux usagers, la municipalité a engagé des travaux pour la mise en place d'une voie douce qui, le long de la rue côté gauche, permettra aux sportifs – qui se rendent sur les terrains de jeux ou à la Maison des associations –, de se déplacer à pied ou à vélo avec plus de sécurité. ”

Article du 16/09/2021—Le Journal de Saône-et-Loire

SYNDICAT MIXTE  
chalonnais  
TERRITOIRE DE PROJETS